

Réforme des rythmes scolaires

Les Scouts se positionnent

Les Scouts font confiance aux avis des experts au sujet de la réforme des rythmes scolaires pour un meilleur respect des besoins des enfants. Nous saluons la volonté de renforcer le lien entre éducation formelle et non-formelle et leur nécessaire complémentarité. Notre volonté est de prendre part activement à l'élaboration de cette réforme afin d'y associer notre priorité : continuer à garantir une animation scout de qualité au plus grand nombre d'enfants. Dans cette optique, plusieurs pistes d'action doivent être envisagées, principalement en termes de **calendrier** et d'**accompagnement du changement**



CALENDRIER

1. Limiter le nombre de camps regroupés sur une même période

Objectifs :

- Éviter une augmentation de la pression sur les communes accueillant des camps
- Éviter un conflit de calendrier de camps avec la communauté flamande
- Éviter une augmentation des coûts des endroits de camps et ainsi garantir l'accès à un loisir financièrement abordable
- Garantir une disponibilité suffisante d'endroits de camp de qualité pour accueillir le plus grand nombre d'enfants dans des conditions optimales
- Garantir une plus grande disponibilité des animateurs pour une animation de qualité

2. Harmoniser les rythmes de l'enseignement supérieur et de l'enseignement fondamental et secondaire

Objectif : garantir la qualité de l'animation

- Garantir la disponibilité des animateurs pour l'encadrement minimum de groupes de taille raisonnable
- Assurer la formation des animateurs grâce à des disponibilités identiques entre animateurs et formateurs

ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT

1. Apporter un soutien financier aux groupes/fédérations de mouvements de jeunesse (adapter les conditions d'octroi des subsides ONE en cas de nécessité)

Objectif : éviter une augmentation des coûts pour les parents ou les groupes locaux

2. Faciliter l'accès aux infrastructures publiques comme endroits de camp ou locaux

Objectif : augmenter le nombre d'endroits de camp de qualité

3. Augmenter le stock de tentes du Centre de prêt de la FWB

Objectif : éviter une augmentation des coûts logistiques pour les groupes locaux

4. Valoriser l'engagement bénévole (congé citoyen, facilité d'accès à la formation)

Objectif : garantir l'attractivité du rôle d'animateur scout bénévole, pour disposer de suffisamment d'animateurs pour une animation de qualité

Opportunités pour les mouvements de jeunesse

- Le rythme « 7/2 » correspond **mieux aux besoins de l'enfant** : cette préoccupation reste le socle de base du projet scout.
- **Meilleure collaboration entre le scolaire et l'extra-scolaire** grâce à des activités « extra-scolaires » intégrées à l'école
 - ▶ Uniformiser la durée des périodes de cours pourra permettre aux écoles de développer des projets citoyens, voire des projets citoyens communs avec l'extra-scolaire (perspective à long terme)
 - ▶ **Partage d'infrastructures**
 - ▶ **Revalorisation de la valeur pédagogique** des mouvements de jeunesse : les mouvements de jeunesse pourraient devenir un outil de planification de l'année scolaire à part entière
- **Possibilité d'organiser des activités plus longues « hors été »** durant les périodes de congés plus longues dans l'année (si harmonisation entre enseignements supérieur et fondamental/secondaire)
 - ▶ Meilleure continuité du parcours scout tout au long de l'année

Risques

- **Regroupement des demandes de camps d'été sur une période plus courte**
 - ▶ **Augmentation de la pression sur les communes accueillant des camps** (voir tableaux en annexe)
 - ▶ **Augmentation de la concurrence pour la location d'infrastructures et de matériel** :
 - augmentation des coûts pour les groupes locaux et pour les parents
 - diminution de l'accessibilité du scoutisme
 - perte de qualité des camps
 - ▶ **Décalage de calendriers entre communautés flamande et francophone**
 - risque d'indisponibilité des endroits de camps
- **Manque d'alignement avec le rythme de l'enseignement supérieur/universitaire**
 - ▶ **Diminution du nombre d'animateurs bénévoles** (seconde session d'août)
 - Encadrement minimum non garanti pour des groupes de taille raisonnable
 - Perte de qualité de l'animation
 - ▶ **Dévalorisation du statut de bénévole/volontariat** : *risque de voir des opérateurs privés prendre la place des mouvements de jeunesse si ceux-ci « perdent » leurs bénévoles. Risque de dé-reconnaissance/discrédit du métier de bénévole et des mouvements de jeunesse et de renforcement des inégalités socio-économiques étant donné que les opérateurs privés sont coûteux [Étude de faisabilité de la Fondation Roi Baudouin]*
 - ▶ **Animateurs (fin de secondaire) indisponibles pour suivre des formations**
 - Perte de qualité d'animation
- **Baisse de la fréquentation des camps en été**
 - ▶ Vacances d'été plus courtes : certaines familles préféreront partir en vacances plutôt que de mettre les enfants au camp
 - Baisse du nombre de membres car le camp est un moment important de l'année
 - ▶ Raccourcir les vacances d'été pourrait créer des désaccords entre parents séparés avec garde alternée
- **Perte de membres** : perte d'intérêts pour « l'offre » du scoutisme si activités extra-scolaires déjà incluses dans la journée scolaire

Sur base de l'analyse des risques et des opportunités, les enjeux de la réforme des rythmes scolaires pour Les Scouts peuvent être résumés au travers de ces deux préoccupations :

- Maintenir l'accès aux loisirs financièrement abordables au plus grand nombre d'enfants
- Garantir l'attractivité du statut de bénévole



Semaines	nombre de per- sonnes en camps par quinzaine	pourcentage par quinzaine	nombre de camps par quinzaine	pourcentage par quinzaine
S1 et S2 juillet	35.177	35.9 %	805	36.6 %
S3 et S4 juillet	51.717	52.8 %	1156	52.6 %
S1 et S2 aout	10.273	10.5 %	218	9.9 %
S3 et S4 aout	758	0.8 %	20	0.9 %
	Total du nombre de personnes en camps en Belgique		Total de camps en Belgique	
	97.925		2198	

*Ces chiffres sont basés sur les chiffres des 5 mouvements de jeunesse de la FWB à l'été 2019.